



# Les avantages d'obtenir la tutelle légale d'un enfant immigré



L'obtention de la tutelle légale est une mesure importante qu'un parrain peut prendre pour soutenir un enfant dans sa nouvelle vie aux États-Unis. Elle peut également contribuer à renforcer le dossier d'immigration de l'enfant.

## Qu'est-ce que la tutelle légale ?

La tutelle légale est le processus par lequel une personne, qui n'est pas le parent de l'enfant, assume la responsabilité légale de l'enfant.



Un tuteur légal peut prendre des décisions en ce qui concerne la prise en charge de l'enfant qui serait normalement prise par un parent.



La tutelle légale n'est pas pareille à l'adoption, car elle ne met pas fin aux droits parentaux. Les parents de l'enfant doivent toujours participer aux décisions relatives au bien-être de l'enfant.

## Comment obtenir la tutelle légale ?



La personne qui souhaite obtenir la tutelle doit consulter un avocat qui pourra l'aider à déposer une requête auprès du tribunal local de la famille, qui la soumettra à l'approbation d'un juge.

## Pourquoi obtenir la tutelle légale d'un enfant ?

- Elle donne au parrain le droit légal de prendre des décisions financières, médicales et éducatives au nom de l'enfant.
- Elle évite les complications et les retards inutiles liés aux demandes courantes des prestataires de soins médicaux et du personnel scolaire.
- Elle donne à l'enfant un sentiment de permanence et de stabilité, ce qui est un facteur important pour son bien-être et son développement.
- Elle renforce le dossier d'immigration de l'enfant en démontrant que le parrain ou le tuteur lui fournit un foyer permanent et stable aux États-Unis.
- Elle peut constituer la première étape pour aider le jeune à obtenir un statut légal aux États-Unis par au moyen d'une demande de statut spécial d'immigrant juvénile (SIJS), avec l'aide d'un avocat.

**Pour plus d'informations sur la procédure d'obtention de la tutelle légale, veuillez consulter un avocat.**

**Ce document est fourni uniquement à titre d'information et n'est pas destiné à servir de conseil juridique.**